



Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa



ANAQ-SUP

Agence Nationale d'Assurance Qualité de
l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Formation HAQAA3 sur l'assurance qualité externe

RECRUTEMENT ET FORMATION D'EXPERTS

2026

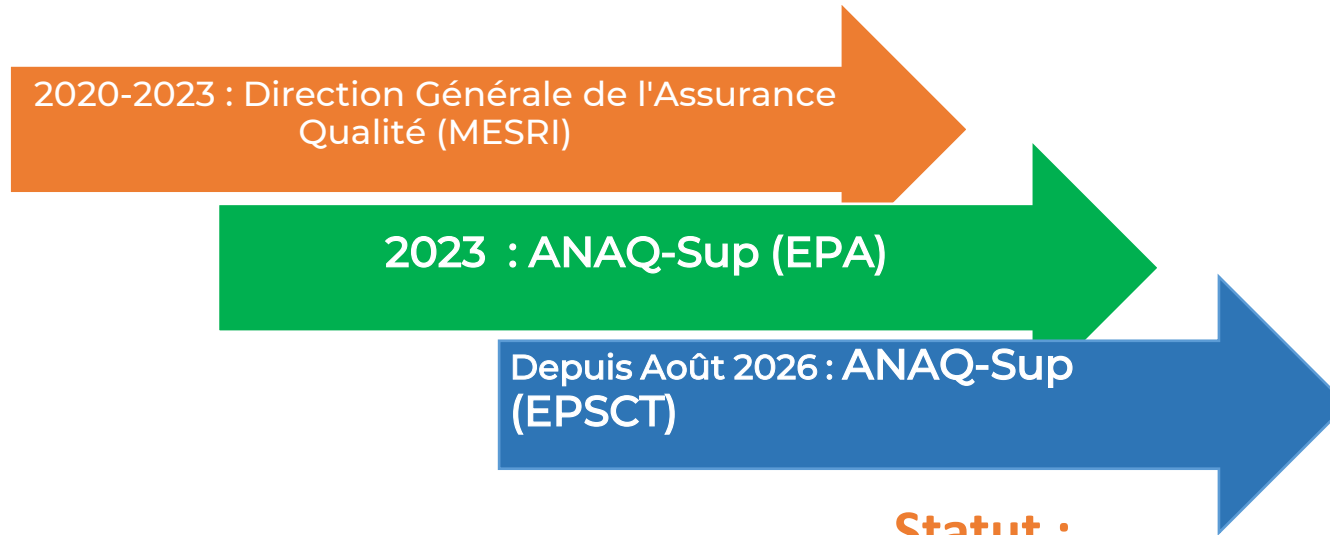
Session en ligne du 9 septembre 2026



Sommaire

- 🎯 l'ANAQ-SUP Niger, sa mission et ses activités
- 🎯 Mise en contexte du processus d'évaluation dans l'enseignement supérieur, instrument de l'assurance qualité
- 🎯 Rôles dévolus à l'expert évaluateur
- 🎯 Processus de sélection de l'expert évaluateur
- 🎯 Éléments de formation de l'expert évaluateur
- 🎯 Défis et solutions mises en place

1. Agence Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du Niger (ANAQ-Sup) : mission et activités



Statut :

- Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Technique (EPSCT), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et de gestion.

Activités principales :

- ✓ Evaluation des EES et de leurs offres de formation ;
- ✓ Ingénierie de la Formation ;
- ✓ Appui, conseils.

Vision:

Harmoniser et garantir la qualité de l'enseignement supérieur public et privé au Niger.

Mission:

Contribuer à assurer la qualité du système de l'enseignement supérieur et de la recherche

*Décret création de l'ANAQ SUP, du
10/11/2022 Article 5*



Textes et organigramme de l'ANAQ-Sup

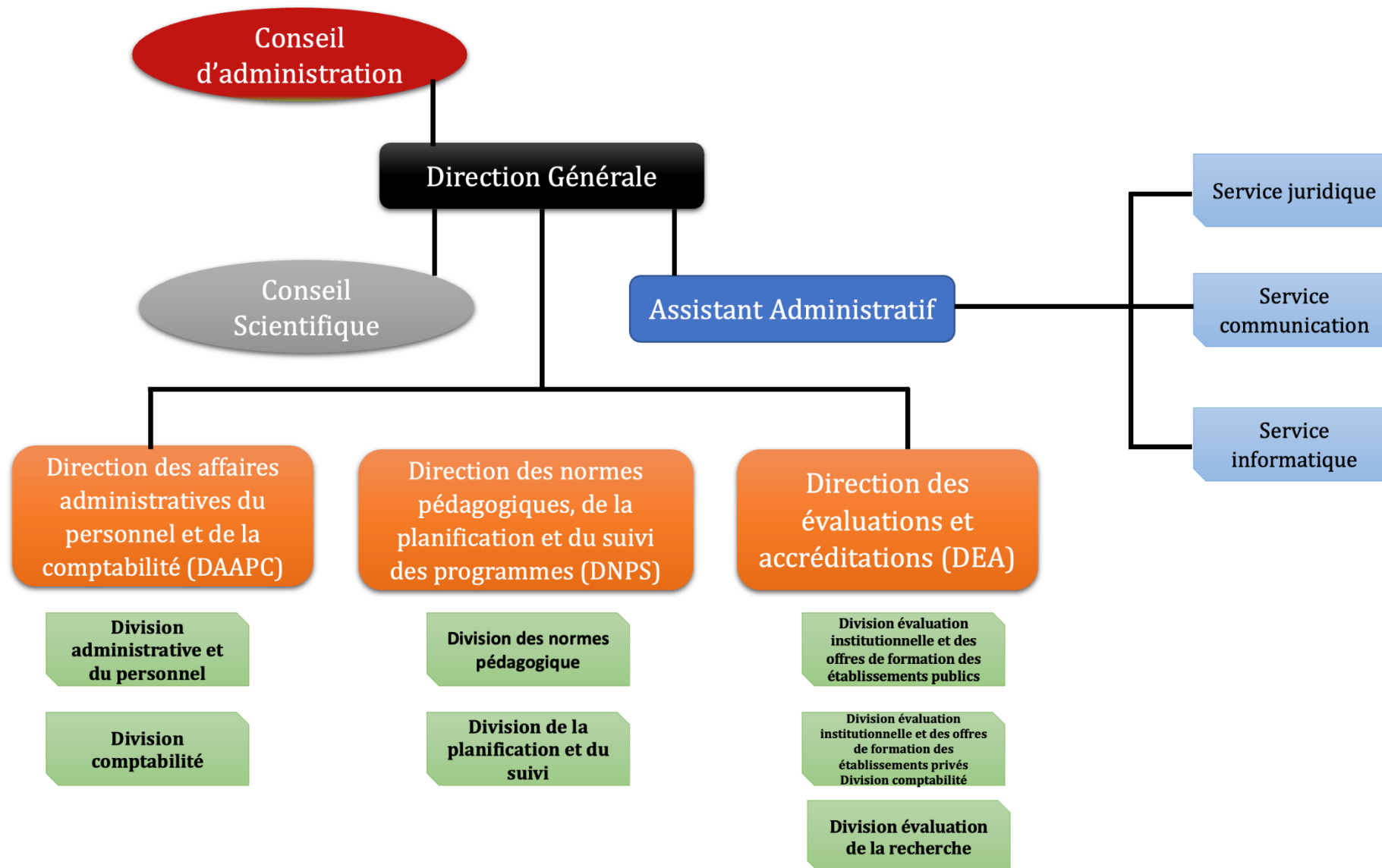
A ce jour l'ANAQ-Sup dispose de quelques textes réglementaires majeurs pour son fonctionnement. Il s'agit de :

Quatre décrets :

- Décret N° 2023-224 du 2 mars 2023 modifiant et complétant le Décret N° 2022-878 du 10/11/2022 ;
- Décret n °2026-435/PRN/MES/R/IT du 21 août 2026, création ANAQ-SUP
- Décret n °2026-436/PRN/MES/R/IT du 21 août 2026, approbation des statuts de l'ANAQ-SUP
- Décret N°2021-924 du 1er novembre 2021 fixant la tutelle, l'organisation, le contrôle et les modalités de fonctionnement des établissements publics.

- et quatre arrêtés:
 - Arrêté N° 00278 du 9 octobre 2023 portant missions , organisation, attributions et modalités de fonctionnement des Directions techniques, du Conseil Scientifique et des Services d'appuis de l'ANAQ-Sup;
 - Arrêté N° 0185 du 20 décembre 2021 fixant les conditions d'accréditation des IESR et de leurs offres de formation;
 - Arrêté N° 00148 du 04 septembre 2024 portant création et missions du conseil Scientifique de l'ANAQ-Sup;
 - Arrêté N° 000425 du 04 octobre 2024 modifiant et complétant l'arrêté N° 00064 du 16 février 2024 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'ANAQ-Sup;

Organigramme



Composition des comités d'évaluation

➤ **Critères:**

Quels sont vos critères pour composer un comité d'experts ?

- Évaluation des Offres de formation
 - E/C, Enseignant du niveau supérieur
 - Formation en AQE
 - Au moins 5 ans dans la profession
 - Membre de l'ordre de la profession

➤ **Nombre d'experts par comité:**

Combien d'experts engagez-vous par comité / exercice ?

- Évaluation des Offres de formation
 - 2 évaluateurs : qualicien et disciplinaire/Professionnel
- Évaluation institutionnelle
 - 3 évaluateurs : qualicien et disciplinaire/Professionnel

Les experts peuvent être sélectionnés localement ou en dehors du pays

2. Mise en contexte du processus d'évaluation dans l'enseignement supérieur, instrument de l'assurance qualité

Grands défis de l'ES

La massification de l'enseignement

La diversification des établissements et des formations

L'exigence croissante de transparence et de redevabilité

Mécanisme de réponse: assurance qualité, entendue comme l'ensemble des mécanismes et procédures permettant de garantir, de maintenir et d'améliorer de manière continue la qualité des activités d'enseignement et de formation.

L'Évaluation est privilégiée en tant qu'instrument de l'AQ

Grandes attentes

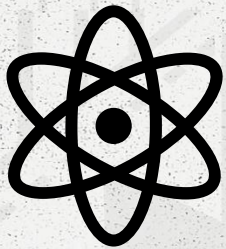
Assurer l'accès à la formation

Offrir des enseignements pertinents et efficaces

Conformer aux standards nationaux et internationaux afin de garantir la mobilité continentale

L'évaluation dans l'enseignement = ++++ que la seule mesure des connaissances acquises par les apprenants

L'évaluation impacte sur l'ensemble du processus de formation



La conception des programmes, les méthodes pédagogiques et les conditions d'apprentissage

Les compétences des enseignants, les ressources disponibles, l'accompagnement des étudiants

Les modalités d'évaluation des apprentissages ainsi que les résultats et l'insertion des diplômés

La confrontation des pratiques et des résultats observés à des référentiels, critères et standards de qualité préalablement définis.

3. Rôles dévolus à l'expert évaluateur

Les experts évaluateurs constituent le regard externe, indépendant et professionnel permettant à l'agence d'apprécier le niveau de qualité d'un établissement et/ou d'une offre de formation au regard d'un référentiel préétabli. 4 rôles lui sont dévolus.

Examiner

Les experts examinent le rapport produit par l'établissement avant la visite externe.

Vérifier

Les experts vérifient la cohérence des informations fournies, identifient les points forts, les insuffisances et les questions nécessitant des éclaircissements.

Juger

Les experts, à partir des informations recueillies, formulent une appréciation argumentée sur le niveau de qualité atteint. Leur jugement doit être objectif, impartial, transparent et fondé sur le référentiel, plutôt que sur leurs préférences personnelles ou sur la comparaison subjective entre établissements.

Recommander

Sur la base de leurs constats, les experts proposent des recommandations permettant à l'établissement de corriger ses insuffisances et d'améliorer durablement la qualité de ses formations. Ces recommandations doivent être réalistes, précises et orientées vers l'amélioration.

L'expert évaluateur n'est ni un inspecteur chargé de sanctionner l'établissement, ni un consultant chargé de résoudre directement ses problèmes. Il doit produire un jugement externe crédible et fondé sur des preuves, susceptible d'aider l'établissement à améliorer la qualité de ses enseignements et de ses résultats.

4. Processus de sélection de l'expert évaluateur

Il est important de distinguer deux types d'expert dans les évaluations qui se complètent :
le disciplinaire/professionnel et le qualicien

Dans certains cas, on ajoute un expert étudiant ou un représentant des apprenants

Appel à
candidatures
pour constituer
une banque
d'experts
évaluateurs



Les experts proviennent prioritairement des UPN (prof
Titulaire, qualicien, responsable des comités
d'évaluation)



Les experts proviennent aussi des enseignants des IES
privés, qualiciens, des professionnels des métiers et
des milieux professionnels (Santé, cycle d'ingénieurs et
de techniciens supérieur...)

A la suite de cet appel à candidatures, l'ANAQ-Sup analyse les CV et dossiers annexés, procède à une sélection des meilleurs profils et en constitue un vivier. En fonction des sessions d'évaluation les CV retenus sont soumis au Conseil scientifique pour approbation.

Les experts recrutés sont officiellement informés par l'ANAQ-Sup pour l'exercice auquel ils sont retenus. Ceux-ci prennent connaissance des conditions pratiques de la prestation confiée. Ils doivent toutefois renseigner et signer une fiche d'engagement.

Le experts sont du tout venant (universités, Instituts, grandes écoles, expérience en AQ requise, représentants des employeurs et/ou du secteur socio-économique auquel la formation appartient, représentants des différents ordres...etc.)

5. Éléments de formation de l'expert évaluateur

Nous offrons des formations en présentiel aux experts évaluateurs

Il s'agit d'une formation professionnelle adaptée à la fonction d'évaluateur (concerne pour l'essentiel ceux qui ont une faible expérience en matière d'évaluation).

Ceux qui ont reçu des formations du DAAD (ambassadeurs HAQAA), de l'UNESCO, du CAMES ou tout structure agréée ne sont pas concernés.

Les formations sont centrées sur le référentiel, la méthodologie d'évaluation, les outils, le comportement de l'évaluateur, la rédaction du rapport ;
la mise en situation et les retours d'expérience.

Formation du 7 au 9 octobre 2024 avec 25 participants a porté sur :

- présentation de l'ANAQ-Sup et Objectifs de la formation

- Normes et critères d'évaluation de l'ANAQ-Sup

- Éthique et déontologie

- Méthodes d'évaluation qualitative et quantitative

- Rédaction des rapports

- Gestion des conflits

Formation du 5-6 mars 2026 avec 30 participants a porté sur :

- présentation de l'ANAQ-Sup
- Le cadre législatif et réglementaire du sous-secteur de l'enseignement supérieur (lois, décrets et arrêtés sur l'Enseignement supérieur)
- Les outils qualités de l'ANAQ-Sup : le référentiel d'évaluation institutionnelle et offre de formations
- Les procédures d'habilitation et d'accréditation de l'ANAQ-Sup

Exercice pratique N°1 : exploitation d'un rapport d'autoévaluation en vue de la préparation d'une évaluation externe

- L'évaluation externe et le rapport d'évaluation externe

Exercice pratique N°2 : Analyse d'un rapport d'évaluation d'externe

- Retour d'expérience d'un expert évaluateur académique
- Retour d'expérience d'un responsable d'établissement ayant subi une évaluation institutionnelle et de programme
- Encadrement éthique et déontologique & Gestion des conflits et recours
- Evaluation de la formation
- Élaboration du Rapport

6. Défis et solutions mises en place

Défis

1. Implémenter l'AQ dans les pratiques des EES
2. Sensibiliser les EES à la nécessité des évaluations Institutionnelles et des offres de formation
3. Disposer à court et moyen termes d'un vivier d'experts évaluateurs
4. Bénéficier de l'accompagnement de l'Etat sur le plan des textes réglementaires et législatifs
5. Bénéficier du réseautage continental et international

Solutions

- Mise en place des CIAQ et poursuite des activités de sensibilisation et de formation de l'ANAQ-Sup pour une meilleure compréhension des ASG-QA
- Médiatiser à l'échelle nationale et internationale la promotion des établissements habilités/accrédités
- De concert avec le ministère de tutelle faire évaluer les différents textes en vue de la valorisation de l'AQ
- Raffermer davantage le réseau des agences et la dissémination des activités de HAQAA pour une Harmonisation avec les standards internationaux

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Harmonisation, Quality Assurance
and Accreditation in Africa



European Association for
Quality Assurance in Higher Education



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



Co-funded by
the European Union

